

# DICTIONNAIRE DES INDICATEURS

Description des  
indicateurs de mesure  
de l'emploi logistique

 **Université  
Gustave Eiffel**

  
**MINISTÈRE  
DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET  
DE LA DÉCENTRALISATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des  
infrastructures, des  
transports et des mobilités**

# DICTIONNAIRE DES INDICATEURS

Mesure de l'emploi logistique en France

Observatoire national de la logistique

## SOMMAIRE

<b>METHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
Trois catégories d'emploi, deux modes d'organisation .....	3
Trois sources de données complémentaires.....	3
Schéma de synthèse des sources .....	3
<b>PARTIE 1 — LES INDICATEURS DE RATIOS</b> .....	<b>4</b>
Ratio 1. Ratio de l'emploi en compte d'autrui.....	5
Ratio 2. Ratio de l'emploi en compte propre .....	6
Ratio 3. Ratio de l'emploi support en compte d'autrui .....	7
Ratio 4. Ratio de l'emploi support en compte propre.....	9
<b>PARTIE 2 — LES INDICATEURS D'EMPLOI</b> .....	<b>11</b>
Emploi 1. Emploi opérationnel en compte d'autrui .....	11
Emploi 2. Emploi opérationnel en compte propre .....	14
Emploi 3. Emploi support en compte d'autrui .....	15
Emploi 4. Emploi support en compte propre .....	16
Emploi 5. Emploi logistique total.....	17

### Document complémentaire à la Note de méthodologie

**Sources :** URSSAF Open Data | Base Tous Salaries INSEE (BTS) 2020 et 2022 | Etude AFILOG / Cabinet Jonction 2024

**Période :** Estimations fin 2019 — Estimations fin 2022

**Diffusion :** Document a usage méthodologique



## METHODOLOGIE

### Trois catégories d'emploi, deux modes d'organisation

L'emploi logistique en France est mesuré selon trois catégories fonctionnelles croisées avec deux modes d'organisation (compte d'autrui et compte propre) :

Catégorie	Définition	Mode
<b>Emploi opérationnel en compte d'autrui (désormais CA)</b>	Salarié exerçant un métier logistique dans une entreprise dont c'est l'activité principale (transporteurs, prestataires logistiques, entrepositaires)	Compte d'autrui (CA)
<b>Emploi opérationnel en compte propre (désormais CP)</b>	Salariés exerçant un métier logistique dans une entreprise dont l'activité principale n'est pas la logistique (industriels, distributeurs, e-commerçants)	Compte propre (CP)
<b>Emploi support</b>	Salariés exerçant des fonctions administratives, techniques ou de maintenance au sein de ces mêmes entreprises, sans exercer directement un métier logistique	CA et CP

### Trois sources de données complémentaires

La mesure repose sur trois sources qui ne mesurent pas la même chose et ne sont pas interchangeables :

- **L'URSSAF** recense tous les salariés du secteur privé par code APE. Elle permet de mesurer directement et exhaustivement l'emploi CA, c'est-à-dire l'ensemble des salariés des entreprises dont le code APE relève des 17 activités logistiques retenues<sup>1</sup>. Elle ne permet pas d'identifier l'emploi en CP, car les salariés logistiques d'une entreprise industrielle ou commerciale sont noyés dans les effectifs de ces entreprises sans être distinguables par leur code APE.
- **La Base Tous Salariés (BTS)** de l'INSEE recense tous les salariés avec leur PCS (Profession et Catégorie Socioprofessionnelle). Elle permet d'identifier les métiers logistiques partout dans l'économie y compris hors secteur HZ grâce aux 25 PCS logistiques retenues<sup>2</sup>. Elle ne permet pas d'estimer des volumes absolus fiables, mais elle fournit des données permettant de mesurer des ratios de structure (répartition de l'emploi logistique entre CA et CP et part de l'emploi logistique support en CA).
- **L'étude AFILOG / Cabinet Jonction** (Actualisation du Panorama des emplois de la Supply Chain, 2024) est mobilisée uniquement pour estimer le ratio de l'emploi logistique support en compte propre (4 %). Elle pallie une limite conceptuelle de la BTS : celle-ci ne permet pas d'identifier la fraction des fonctions support réellement affectée à la logistique au sein d'entreprises dont ce n'est pas l'activité principale.

### Schéma de synthèse des sources

	Compte d'autrui (CA)	Compte propre (CP)
<b>Emploi opérationnel</b>	Mesure directe URSSAF (17 codes APE), retraite de l'emploi support en CA via ratio BTS	Estimation indirecte par ratio BTS appliqué au total URSSAF brut CA
<b>Emploi support</b>	Sous-décomposition de l'emploi en CA brut URSSAF (ratio BTS 20,70% en 2019 / 20,16% en 2022). NE s'ajoute PAS au total	Ratio fixe 4% (AFILOG/Jonction) , S'AJOUTE au total (non capté par données URSSAF)

<sup>1</sup> Voir page 9 pour ensemble des codes APE retenus dans la mesure de l'emploi opérationnel en compte d'autrui

<sup>2</sup> PCS retenues selon la caractérisation de l'emploi logistique faite par l'INSEE

## PARTIE 1 — LES INDICATEURS DE RATIOS

## 4

## Indicateurs

- 1) Indicateur de ratio de l'emploi en compte d'autrui dans les métiers du transport de marchandises et professions de l'entreposage et de la manutention
- 2) Indicateur de ratio de l'emploi en compte propre dans les métiers du transport de marchandises et professions de l'entreposage et de la manutention
- 3) Indicateur de ratio de l'emploi support en compte d'autrui
- 4) Indicateur de ratio de l'emploi support en compte propre

**Éléments communs dans la mesure des 4 indicateurs de ratios**

**Périmètre géographique** : France entière (métropolitaine et DOM).

**Période** : millésimes de la base tous salariés échelle 1/12<sup>ème</sup> (BTS) 2020 (utilisé pour estimer 2019) et 2022. La BTS n'est pas disponible pour l'année 2019, les ratios estimés pour l'année 2020 sont donc appliqués aux données URSSAF 2019 (hypothèse de stabilité des structures entre 2019 et 2020).

**Champ couvert** : ensemble des salariés du secteur privé, des trois fonctions publiques et des particuliers employeurs, intérim inclus.

**Emploi ordinaire uniquement** : sont exclus de la mesure des ratios les apprentis et autres emploi non ordinaire (emploi aidé, stagiaire, indemnité de chômage)

**Postes non annexes uniquement** : exclus les postes de moins de 120h/an, contrat < 30 jours, moins de 1,5h/jour, ou salaire < 3 SMIC mensuels.

**Mesure** : en EQTP (désormais équivalent temps plein travaillé) sur postes actifs au 31 décembre (voir ci-dessous).

**Des ratios mesurés au 31 décembre de l'année en EQTP**

Les ratios de structure sont calculés à partir du fichier des postes de la BTS, restreint aux postes actifs au 31 décembre de l'année de référence. Le choix du 31 décembre comme date de référence permet d'obtenir une photographie de l'emploi en stock à une date fixe, comparable d'une année sur l'autre. Cette approche mesure l'emploi structurel de la filière c'est-à-dire les postes constituant le socle permanent de l'activité logistique plutôt qu'un flux annuel intégrant des emplois saisonniers ou de très courte durée. Ainsi, un poste ouvert puis fermé en cours d'année n'est pas comptabilisé.

La mesure en EQTP permet de neutraliser deux biais inhérents au fichier des postes utilisé. D'une part, un même individu peut théoriquement occuper simultanément plusieurs postes actifs au 31 décembre et serait alors compté plusieurs fois dans les effectifs en postes bruts. D'autre part, les métiers de l'entreposage et de l'intérim concentrent une forte proportion de contrats à temps partiel et de contrats courts : les comptabiliser en postes bruts conduirait à surreprésenter ces profils dans les ratios CA/CP.

La conversion en EQTP pondère chaque poste selon son intensité réelle de travail (quotité de travail et durée effective sur l'année) garantissant ainsi que deux postes à mi-temps équivalent à un poste à temps plein et qu'un poste ouvert le 1er décembre pèse moins qu'un poste présent toute l'année.

Indicateur de ratio

**Ratio 1. Ratio de l'emploi en compte d'autrui**

<b>Nom complet</b>	Ratio de l'emploi en compte d'autrui dans les métiers du transport de marchandises et les professions de l'entreposage et de la manutention
<b>Description</b>	Part de l'emploi salarié logistique opérationnel exercé en compte d'autrui (entreprises du code HZ), rapporté à l'emploi total logistique opérationnel (CA + CP). Ce ratio est calculé hors emploi support.
<b>Périmètre</b>	<b>Géographique</b> : France entière. <b>Sectoriel</b> : 25 PCS logistiques dans les établissements HZ et hors HZ (Ensemble des PCS retenues dans le tableau ci-dessous). <b>Mode</b> : emploi en CA uniquement au numérateur, emploi en CA + CP au dénominateur.
<b>Période</b>	Millésimes BTS 2020 (appliqué à l'année 2019, faute de disposer des données pour cette année) et 2022.
<b>Source</b>	BTS — postes au 1/12e, version FPR, INSEE / PROGEDO-ADISP. DOI 2020 : 10.13144/lil-1540b   DOI 2022 : 10.13144/lil-1707b
<b>Méthode</b>	<b>Numérateur</b> : Total des EQTP des 25 PCS logistiques dans les établissements HZ. <b>Dénominateur</b> : Total des EQTP des 25 PCS logistiques dans établissements HZ et hors HZ.
<b>Hypothèse</b>	Les 25 PCS retenues capturent l'intégralité des métiers opérationnels logistiques dans l'économie française. Toute profession logistique non couverte par ces 25 PCS est exclue de la mesure.
<b>Objectif</b>	Fournir un ratio de répartition de l'emploi entre le CA et le CP pour estimer l'emploi logistique en CP dans le temps à partir des données de l'emploi en CA de l'URSSAF

**Ratio de l'emploi en CA dans le transport de marchandises =**

$$\frac{\text{Total EQTP PCS transport de marchandises dans codes APE HZ}}{\text{Total EQTP PCS transport de marchandises dans codes APE HZ} + \text{total EQTP PCS transport de marchandises hors codes APE HZ}}$$

Appliquer la même logique pour l'entreposage et la manutention sur les 12 PCS correspondantes.

**25 PCS sont retenues pour caractériser les métiers de la filière logistique française :**

(PCS précédemment retenues selon la caractérisation de l'emploi logistique faite par l'INSEE<sup>3</sup>)

Professions logistiques	
Dont transport de marchandises	Dont entreposage, manutention, conditionnement
389A - Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	387B - Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
389C - Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	477A - Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
466B - Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	487A - Responsables d'entrepôt, de magasinage

<sup>3</sup> Se référer aux analyses INSEE sur l'emploi logistique notamment : Insee Analyses Ile-de-France. Secteur stratégique de l'économie francilienne, la logistique regroupe 8 % des emplois salariés franciliens

466C - Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	487B - Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
480B - Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche	651A - Conducteurs d'engin lourd de levage
546C - Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	651B - Conducteurs d'engin lourd de manœuvre
641A - Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	652A - Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
643A - Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	652B - Dockers
654B - Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés	653A - Magasiniers qualifiés
655A - Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	676A - Manutentionnaires non qualifiés
656B - Matelots de la marine marchande	676B - Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
656C - Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale	676C - Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
676D - Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	

## Résultats

Ratio	2019 (selon ratios BTS 2020)	2022
Ratio de l'emploi en CA dans le transport de marchandises transport de marchandises (13 PCS)	71,76 %	71,72 %
Ratio de l'emploi en CA dans les professions de l'entreposage et de la manutention (12 PCS)	21,46 %	22,25 %

**Lecture** : en 2022, 71,72% des emplois des métiers du transport de marchandises sont exercés dans des entreprises spécialisées dans la logistique (secteur HZ), contre 28,28% dans des entreprises dont ce n'est pas le cœur de métier (hors HZ, compte propre).

Indicateur de ratio

## Ratio 2. Ratio de l'emploi en compte propre

<b>Nom complet</b>	Ratio de l'emploi en compte propre dans les métiers du transport de marchandises et les professions de l'entreposage et de la manutention
<b>Description</b>	Indicateur mesurant la part de l'emploi salarié logistique direct exercé hors du secteur logistique, c'est-à-dire dans des entreprises dont l'activité principale n'est pas la logistique (établissements hors HZ), rapportée à l'emploi total observé dans la filière logistique (CA + CP). Ce ratio est calculé hors emplois support.
<b>Périmètre</b>	<p><b>Géographique</b> : France entière.</p> <p><b>Sectoriel</b> : 25 PCS logistiques dans établissements HZ et hors HZ (numérateur : hors HZ uniquement)</p> <p><b>Mode</b> : emploi en compte propre uniquement au numérateur, emploi en CA + CP au dénominateur.</p>
<b>Période</b>	Millésimes BTS 2020 (appliqué à l'année 2019, faute de disposer des données pour cette année) et 2022.
<b>Source</b>	BTS — postes au 1/12e, version FPR, INSEE / PROGEDO-ADISP. DOI 2020 : 10.13144/lil-1540b   DOI 2022 : 10.13144/lil-1707b

<b>Méthode</b>	<p><b>Complément à 1 du ratio de l'emploi en CA :</b> Ratio de l'emploi en CP = 1 - Ratio de l'emploi en CA.</p> <p><b>Numérateur :</b> Total des EQTP des 25 PCS logistiques dans établissements hors HZ.</p> <p><b>Dénominateur :</b> Total des EQTP des 25 PCS logistiques dans établissements HZ et hors HZ.</p>
----------------	--

**Ratio de l'emploi en CP dans le transport de marchandises** = Total EQTP PCS transport de marchandises hors codes APE HZ / (Total EQTP PCS transport de marchandises dans codes APE HZ + total EQTP PCS transport de marchandises hors codes APE HZ)

*Appliquer la même logique pour l'entreposage et la manutention sur les 12 PCS correspondantes.*

### Résultats

Ratio	2019 (selon ratios BTS 2020)	2022
Ratio de l'emploi en CP dans le transport de marchandises	28,24 %	28,28 %
Ratio de l'emploi en CP dans les professions de l'entreposage et manutention	78,54 %	77,75 %

**Lecture :** en 2022, 77,75% des emplois des métiers de l'entreposage et de la manutention (12 PCS) sont exercés dans des entreprises dont la logistique n'est pas l'activité principale (compte propre), contre 22,25% dans des entreprises spécialisées (secteur HZ, compte d'autrui)

Indicateur de ratio

## Ratio 3. Ratio de l'emploi support en compte d'autrui

<b>Nom complet</b>	Ratio de l'emploi support en compte d'autrui
<b>Description</b>	Indicateur mesurant la part des salariés travaillant dans les entreprises du secteur HZ (« Transport et entreposage », nomenclature A38) qui n'exercent pas un métier logistique au sens des 25 PCS retenues. Ce ratio permet d'identifier, au sein du total brut URSSAF des 17 codes APE logistiques la fraction des effectifs occupant des fonctions support (administration, maintenance, informatique, gestion) par opposition aux fonctions opérationnelles de transport et d'entreposage.
<b>Périmètre</b>	<p><b>Géographique :</b> France entière.</p> <p><b>Sectoriel :</b> salariés des établissements HZ en emploi support des métiers de la logistique (hors PCS voyageurs et poste).</p> <p><b>Mode :</b> compte d'autrui uniquement.</p>
<b>Période</b>	Millésimes BTS 2020 (appliqué à l'année 2019, faute de disposer des données pour cette année) et 2022.
<b>Source</b>	BTS — postes au 1/12e, version FPR, INSEE / PROGEDO-ADISP. DOI 2020 : 10.13144/lil-1540b   DOI 2022 : 10.13144/lil-1707b

<b>Méthode</b>	<p><b>Numérateur</b> : Total des EQTP salariés HZ hors 25 PCS logistiques, hors PCS voyageurs et poste.</p> <p><b>Dénominateur</b> : Total des EQTP total salariés HZ, hors PCS voyageurs et poste.</p>
<b>Objectif</b>	Permettre la ventilation du total URSSAF brut entre emploi opérationnel et emploi support, afin de présenter séparément les deux composantes sans modifier le total
<b>Hypothèse</b>	<p>Un même ratio de l'emploi support en CA est appliqué au transport de marchandises et aux professions de l'entreposage et de la manutention.</p> <p>La BTS ne permet pas de distinguer la part de l'emploi support en CA propre au transport de marchandises de celle propre aux professions de l'entreposage et de la manutention.</p> <p>Ainsi, le ratio de l'emploi support en CA est calculé sur l'ensemble du secteur HZ et appliqué de manière indifférenciée aux deux sous-périmètres. C'est une approximation acceptée faute de données plus granulaires.</p>

**Ratio de l'emploi support en CA** = total EQTP salariés HZ hors 25 PCS logistiques, hors PCS voyageurs, hors PCS poste / total EQTP total salariés HZ hors PCS voyageurs, hors PCS poste

Les PCS voyageurs et poste sont exclus du numérateur et du dénominateur car le secteur HZ les englobe structurellement, les conserver biaiserait la mesure de l'emploi support en CA.

#### PCS exclues de la mesure du ratio de l'emploi support en CA

PCS	Libelle	Catégorie exclue
333C	Cadres de la Poste	Exploitation - Poste
451A	Professions intermédiaires de la Poste	Exploitation - Poste
521A	Employés de la Poste	Exploitation - Poste
546A	Employés administratifs d'exploitation des transports de voyageurs	Exploitation - Voyageurs
546B	Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	Exploitation - Voyageurs
546D	Hôtesse de l'air et stewards	Exploitation - Voyageurs/Aérien
546E	Employés admin. et de manutention non qualifiés de la poste et des télécoms	Exploitation - Poste
621E	Chauffeurs de taxi (salariés)	Transport - Voyageurs
623A	Conducteurs de voiture particulière (salariés)	Transport - Voyageurs
641B	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	Exploitation - Voyageurs

#### Résultats

Indicateur	2019 (selon ratios BTS 2020)	2022
Ratio de l'emploi support en CA (transport de marchandises et professions de l'entreposage et de la manutention)	20,70 %	20,16 %

Indicateur	2019 (selon ratios BTS 2020)	2022
Emploi total support en CA estimé (transport de marchandises et professions de l'entreposage et de la manutention)	147 353	156 869

**Lecture :** en 2022, 20,16 % des salariés dans les entreprises spécialisées de transport marchandises ou d'entreposage n'occupent pas une des 25 PCS logistiques. Ces 156 869 salariés sont déjà présents dans le total URSSAF brut, ce ratio les isole en sous-catégorie, il ne les ajoute pas au total.

Indicateur de ratio

## Ratio 4. Ratio de l'emploi support en compte propre

<b>Nom complet</b>	Ratio de l'emploi support en compte propre
<b>Description</b>	Indicateur mesurant la part des salariés exerçant des fonctions de support (administration, maintenance, informatique, gestion) au sein des entreprises exploitant leur logistique en compte propre, c'est-à-dire dont l'activité principale n'est pas la logistique.
<b>Périmètre</b>	<p><b>Géographique :</b> France entière.</p> <p><b>Sectoriel :</b> entreprises exploitant leur logistique en compte propre (hors HZ).</p> <p><b>Mode :</b> compte propre uniquement.</p>
<b>Période</b>	Ratio stable sur l'ensemble de la période analysée (2019–2022). Pas de mise à jour annuelle disponible.
<b>Source</b>	<b>Etude AFILOG / Cabinet Jonction.</b> Actualisation du Panorama des emplois de la supply chain (2024). Seul indicateur ne reposant pas sur l'URSSAF ou la BTS.
<b>Méthode</b>	Application d'un ratio fixe de 4% à l'emploi total en CP opérationnel (transport de marchandises + entreposage/manutention). Ratio repris de l'étude AFILOG / Cabinet Jonction 2024
<b>Commentaire</b>	<p>Contrairement à l'emploi support en CA (sous-décomposition du total URSSAF), l'emploi support en CP est un effectif additionnel qui s'ajoute à l'emploi en CP opérationnel, car ces salariés ne sont pas captés par les données URSSAF des 17 codes APE.</p> <p>Ce ratio est fixe à 4% pour toutes les années estimées. Il ne fait pas l'objet d'une mise à jour annuelle et repose sur une seule étude de référence (2024). Son évolution dans le temps n'est donc pas mesurée : c'est une hypothèse de stabilité de la structure de l'emploi support en CP dans les entreprises hors HZ.</p>
<b>Hypothèse</b>	Un même ratio de l'emploi support en CP est appliqué au transport de marchandises et aux professions de l'entreposage et de la manutention.

**Emploi support en CP** = (total de l'emploi en CP transport de marchandises + total de l'emploi en CP dans les professions de l'entreposage et de la manutention) x 4 %

**Pourquoi ne pas utiliser la BTS pour mesurer un ratio de l'emploi logistique support en compte propre ?**

La BTS permettrait techniquement d'identifier les salariés occupant des fonctions non logistiques dans des établissements hors HZ. Mais ces salariés exercent leurs fonctions pour l'ensemble de l'activité de leur entreprise pas exclusivement pour sa composante logistique. Un comptable chez un distributeur ne peut pas être attribué à la seule activité logistique de cette entreprise. Il s'agit donc d'une impossibilité conceptuelle, non technique : la BTS ne renseigne pas sur l'affectation fonctionnelle des salariés support à l'intérieur d'une même entreprise.

Indicateur	2019	2022
Ratio de l'emploi support en CP	4 %	4 %
Emploi en CP opérationnel total	686 387	751 093
Emploi support en CP estimé	27 455	30 043



## PARTIE 2 — LES INDICATEURS D'EMPLOI

## 5

## Indicateurs

1. Indicateur de l'emploi opérationnel total en compte d'autrui
2. Indicateur d'emploi opérationnel total en compte propre
3. Indicateur de l'emploi support en compte propre
4. Indicateur de l'emploi support en compte d'autrui
5. Indicateur de l'emploi total logistique

Indicateur d'emploi

## Emploi 1. Emploi opérationnel en compte d'autrui

<b>Nom complet</b>	Indicateur de l'emploi opérationnel total en compte d'autrui — transport de marchandises et entreposage
<b>Description</b>	Ensemble des salariés travaillant dans des entreprises dont le code APE relevé correspond à l'un des 17 codes logistiques (catégorie HZ, nomenclature A38), exerçant un métier logistique opérationnel. Inclut transport de marchandises et entreposage/manutention. L'emploi support est isolé séparément grâce au ratio BTS ; il est compris dans le total URSSAF brut et ne s'y ajoute pas.
<b>Périmètre</b>	<p><b>Périmètre</b></p> <p><b>Géographique</b> : France entière.</p> <p><b>Sectoriel</b> périmètre URSSAF (base d'agrégation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 codes APE HZ (13 codes transport de marchandises + 4 codes entreposage/manutention).</li> <li>• Secteur privé régime général, hors particuliers employeurs.</li> <li>• Mode : compte d'autrui uniquement.</li> </ul> <p><b>Sectoriel</b> périmètre BTS (source du ratio de support) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble des salariés des établissements HZ occupant les 25 PCS logistiques opérationnelles, en EQTP, postes actifs au 31 décembre, hors postes annexes.</li> <li>• Le ratio est calculé sur l'ensemble du secteur HZ sans distinction de sous-périmètre (transport de marchandises / entreposage).</li> </ul>
<b>Période</b>	Données URSSAF disponibles annuellement. Millésimes 2019 et 2022 présentés.
<b>Source</b>	Données URSSAF Open Data (effectifs salariés par établissement et par code APE au 31 décembre) — base d'agrégation du total brut CA.  Base Tous Salariés (BTS), millésimes 2020 et 2022, INSEE (DOI 2020 : 10.13144/lil-1540b   DOI 2022 : 10.13144/lil-1707b) — source du ratio de l'emploi support en CA appliqué en étape 2.
<b>Méthode de comptage</b>	Décomposition en 3 étapes : agrégation du total URSSAF brut CA, isolation de l'emploi support par ratio BTS, ventilation transport de marchandises / entreposage

<b>Hypothèses</b>	50 % des emplois des codes 5221Z et 5222Z retenus (fret/voyageurs). Code 5223Z exclu. Ratio de l'emploi support en CA appliqué uniformément au transport de marchandises et à l'entreposage.
-------------------	--

### Méthode de calcul en 3 étapes

#### Etape 1 — Total URSSAF brut CA

**Total URSSAF brut CA** = total des effectifs salariés des 17 codes APE HZ (50 % pour 5221Z et 5222Z)

La somme porte sur les 17 codes APE HZ retenus. Pour les codes 5221Z (services auxiliaires des transports terrestres) et 5222Z (services auxiliaires des transports par eau), seuls **50% des effectifs** sont retenus, conformément à l'hypothèse fret/voyageurs.

#### Illustration pour année 2019 :

Total URSSAF brut CA transport de marchandises (13 codes) = 587 476

Total URSSAF brut CA entreposage (4 codes) = 124 376

**Total URSSAF brut CA (transport de marchandises et entreposage) = 711 852**

#### Etape 2 — Ventilation du total URSSAF brut entre emploi opérationnel et emploi support

L'emploi total URSSAF en CA brut inclut l'ensemble des salariés des entreprises logistiques opérationnelles et les emplois supports confondus. On isole l'emploi support en CA pour présenter séparément les deux composantes.

**Emploi support en CA** = total URSSAF emploi brut en CA x Ratio de l'emploi support en CA  
(20,70 % en 2019 / 20,16 % en 2022)

**Emploi en CA opérationnel net** = total URSSAF brut emploi CA x (1 - ratio de l'emploi support en CA)

Le ratio de l'emploi support en CA est mesuré sur la Base Tous Salariés : il correspond à la part des salariés des établissements HZ n'occupant pas l'une des 25 PCS logistiques opérationnelles retenues.

L'emploi support en CA est une **sous-décomposition** du total URSSAF brut, il est déjà compris dans ce total et ne s'y ajoute pas.

#### Illustration pour l'année 2019 (ratio support CA = 20,70%) :

Emploi support en CA (transport de marchandises et entreposage) = 711 852 × 20,70% = **147 353**

Emploi en CA opérationnel net (transport de marchandises et entreposage) = 711 852 × 79,30 % = **564 499**

#### Etape 3 — Ventilation emploi transport de marchandises / entreposage

Le ratio de l'emploi support en CA étant calculé sur l'ensemble du secteur HZ (BTS ne permettant pas de le distinguer par sous-secteur), il est appliqué **uniformément** aux deux groupes de codes APE.

**Emploi total opérationnel net en CA transport de marchandises** = total URSSAF emploi brut transport de marchandises en CA x (1 - Ratio de l'emploi support en CA)

**Emploi total opérationnel net en CA entreposage-manutention** = total URSSAF emploi brut entreposage-manutention en CA x (1 - Ratio de l'emploi support en CA)

#### Illustration pour l'année 2019

	URSSAF brut	× (1 – 20,70%)	Emploi total opérationnel net en CA
Transport de marchandises (13 codes APE)	587 476	× 79,30%	465 868
Entreposage-manutention (4 codes APE)	124 376	× 79,30%	98 630
Total CA opérationnel net	711 852		564 498

**Note sur le ratio de l'emploi support en CA qui est appliqué uniformément**

Le même ratio de l'emploi support en CA est appliqué aux deux groupes de codes APE (transport de marchandises et entreposage), car la BTS ne permet pas de distinguer la part du support propre à chaque sous-périmètre. Le ratio est calculé sur l'ensemble du secteur HZ.

**Les 17 codes APE retenus**

Transport de marchandises (13 codes)	Entreposage, manutention, conditionnement (4 codes)
4920Z - Transports ferroviaires de fret	5210A - Entreposage et stockage frigorifique
4941A - Transports routiers de fret interurbains	5210B - Entreposage et stockage non frigorifique
4941B - Transports routiers de fret de proximité	5224A - Manutention portuaire
4941C - Location de camions avec chauffeur	5224B - Manutention non portuaire
5020Z - Transports maritimes et côtiers de fret	
5040Z - Transports fluviaux de fret	
5121Z - Transports aériens de fret	
5221Z - Services auxiliaires des transports terrestres *	
5222Z - Services auxiliaires des transports par eau *	
5229A - Messagerie, fret express	
5229B - Affrètement et organisation des transports	
5320Z - Autres activités de poste et de courrier	
7712Z - Location et location-bail de camions	

\* 50 % des emplois retenus (hypothèse fret/voyageurs)



Indicateur d'emploi

**Emploi 2. Emploi opérationnel en compte propre**

<b>Nom complet</b>	Indicateur de l'emploi opérationnel total en compte propre (transport de marchandises et entreposage)
<b>Description</b>	Salarié exerçant un métier logistique (25 PCS) au sein d'entreprises dont l'activité principale n'est pas la logistique (établissements hors HZ). L'emploi en compte propre n'est pas mesuré directement : il est estimé par différentiel à partir de l'emploi direct en compte d'autrui (CA), connu via les données de URSSAF, et du ratio de structure mesuré dans la BTS.
<b>Périmètre</b>	<b>Géographique</b> : France entière. <b>Sectoriel</b> : 25 PCS logistiques dans établissements hors HZ. <b>Mode</b> : compte propre uniquement.
<b>Période</b>	Millésimes 2019 et 2022. Les ratios BTS 2020 sont utilisés pour 2019.
<b>Source</b>	<b>Ratios de structure</b> : BTS millésimes 2020 et 2022 (DOI 2020 : 10.13144/lil-1540b   DOI 2022 : 10.13144/lil-1707b). <b>Base d'application</b> : données URSSAF Open Data ( <i>Total URSSAF brut 17 codes APE, dont 50% retenus pour les codes 5221Z et 5222Z</i> )
<b>Méthode de comptage</b>	Estimation indirecte en 2 étapes à partir du total URSSAF brut CA et du ratio BTS. Voir détail ci-dessous.
<b>Commentaire</b>	Cet indicateur est une estimation indirecte, soumise à deux sources d'incertitude : d'une part, l'application de ratios BTS 2020 à des données URSSAF 2019, faute de disponibilité du fichier BTS correspondant à cette année ; d'autre part, l'application de ces ratios (calculés sur les seuls salariés occupant les 25 PCS opérationnelles logistiques) au total URSSAF brut, lequel inclut également les emplois support présents dans les établissements logistiques. Ces deux bases ne sont donc pas strictement identiques.  Ces deux approximations sont néanmoins validées empiriquement : les estimations produites par cette méthode convergent avec les ordres de grandeur publiés par le SDES dans le Bilan des Transports 2021 (Figure E7-1, p. 150), qui retient un total de 1 463 000 emplois pour la filière logistique en 2019 sur la base des données INSEE-DADS. L'écart total entre les deux mesures est de 37 000 emplois (2,5%), ce qui constitue une convergence satisfaisante compte tenu de la différence de sources mobilisées.

**Méthode de calcul en deux étapes**

Illustration appliquée au transport de marchandises. La même logique est utilisée pour l'entreposage et la manutention.

**Etape 1 —Ratio CA mesuré dans la BTS (sur les 25 PCS opérationnelles)**

**Ratio de l'emploi en CA transport de marchandises** = total EQTP PCS transport de marchandises dans codes APE HZ / (total EQTP PCS transport de marchandises HZ + total EQTP PCS transport de marchandises hors HZ)

Le ratio est calculé sur les **25 PCS opérationnelles pures**. La mesure est réalisée en EQTP sur les postes actifs au 31 décembre.

Ratio	2019 (ratios BTS 2020)	2022
Ratio de l'emploi en CA transport de marchandises	71,76%	71,72%
Ratio de l'emploi en CA entreposage	21,46%	22,25%

### Etape 2 — Estimation de l'emploi en CP par application du ratio au total URSSAF brut

Le ratio BTS est calculé sur les 25 PCS opérationnelles logistiques. Par approximation, il est appliqué au total URSSAF brut CA, lequel inclut opérationnels et emplois support confondus. Cette approximation introduit un biais théorique de surestimation du CP, validé empiriquement par la convergence des résultats avec les estimations du SDES dans sa mesure de l'emploi logistique (voir commentaire de l'indicateur).

**Emploi opérationnel total en CP dans le transport de marchandises** = total URSSAF brut transport de marchandises en compte d'autrui x ((1- Ratio de l'emploi en CA transport de marchandises) / Ratio de l'emploi en CA transport de marchandises )

*Appliquer la même logique pour l'entreposage et la manutention sur les 12 PCS correspondantes.*

#### Illustration pour l'année 2019 :

Emploi opérationnel en CP pour le transport de marchandises  
 =  $587\,476 \times ((1 - 0,7176) / 0,7176)$   
 =  $587\,476 \times (0,2824 / 0,7176)$   
 =  $587\,476 \times 0,3935 = 231\,192$

Indicateur d'emploi

## Emploi 3. Emploi support en compte d'autrui

<b>Nom complet</b>	Indicateur de l'emploi support en compte d'autrui
<b>Description</b>	L'emploi support en compte d'autrui désigne les salariés des entreprises du secteur HZ exerçant des fonctions administratives, techniques, de gestion ou de maintenance, sans occuper l'un des 25 PCS logistiques opérationnels retenus. Ces salariés sont déjà compris dans le total URSSAF brut CA, cet indicateur les isole comme sous-décomposition du total, non comme effectif additionnel.
<b>Périmètre</b>	<b>Géographique</b> : France entière. <b>Sectoriel</b> : entreprises du secteur HZ (17 codes APE). <b>Mode</b> : compte d'autrui uniquement.
<b>Période</b>	Annuel (données URSSAF) x ratio BTS millésimes 2020 et 2022
<b>Source</b>	Données URSSAF Open Data (total brut CA) — base d'application. Ratio de l'emploi support en CA mesuré sur la BTS millésimes 2020 et 2022 (voir Ratio 3)
<b>Méthode de comptage</b>	Application du ratio support CA au total URSSAF brut CA

<b>Hypothèse</b>	Même ratio support appliqué au transport de marchandises et à l'entreposage/manutention (BTS ne permet pas de distinguer les deux sous-périmètres)
<b>Commentaire</b>	Ce volume n'est pas additionnel au total CA, il en est une décomposition. Le présenter séparément permet d'identifier la structure interne du CA (opérationnel vs support), sans modifier le total.

**Emploi total support en CA = total URSSAF brut en CA x Ratio de l'emploi support en CA**

*Illustration pour l'année 2019 :*

Emploi total URSSAF brut CA = 711 852

Ratio de l'emploi support en CA = 20,70%

Emploi total support en CA = 711 852 × 20,70% = **147 353**

Indicateur	2019 (selon ratios BTS 2020)	2022
<b>Emploi total support en CA</b>	147 353	156 869

Indicateur d'emploi

## Emploi 4. Emploi support en compte propre

<b>Nom complet</b>	Indicateur de l'emploi support en compte propre
<b>Description</b>	L'emploi support en compte propre désigne les salariés des entreprises hors HZ exerçant des fonctions de support affectées à l'activité logistique interne de ces entreprises. Contrairement à l'emploi support en CA, ces salariés ne sont pas captés par l'URSSAF cet effectif s'ajoute donc au total CP opérationnel.
<b>Périmètre</b>	<b>Géographique :</b> France entière. <b>Sectoriel :</b> entreprises hors HZ avec activité logistique en compte propre. <b>Mode :</b> compte propre uniquement.
<b>Période</b>	Ratio fixe à 4 % (étude AFILOG/Jonction 2024) appliqué aux volumes CP annuels
<b>Source</b>	Ratio : Etude AFILOG / Cabinet Jonction (2024). Base d'application : emploi CP opérationnel estimé (voir mesure de l'emploi opérationnel en compte propre)
<b>Méthode de comptage</b>	Application du ratio 4 % au CP opérationnel total (transport de marchandises + entreposage-manutention)
<b>Hypothèse</b>	Ratio fixe, non mis à jour annuellement. Hypothèse de stabilité de la structure du support CP dans le temps.
<b>Commentaire</b>	Seul effectif additionnel au total : ces salariés ne sont pas dans les données URSSAF logistique. La limite conceptuelle de la BTS (impossibilité

	d'attribuer les fonctions support à la seule activité logistique d'une entreprise hors HZ) justifie le recours a cette source externe.
--	--

### Méthode de calcul

**Emploi support en CP** = (total de l'emploi en CP transport de marchandises + total de l'emploi en CP entreposage-manutention) x 4 %

### Résultats

Indicateur	2019 (selon ratio AFILOG 2024)	2022 (selon ratio AFILOG 2024)
Ratio de l'emploi support en CP	4 %	4 %
<b>Emploi total support en CP</b>	27 455	30 043

## Indicateur d'emploi — Synthèse

### Emploi 5. Emploi logistique total

<b>Nom complet</b>	Indicateur de l'emploi logistique total en France
<b>Description</b>	Agrégation de l'ensemble des composantes de l'emploi logistique en France : emploi opérationnel et support, en compte d'autrui et en compte propre.
<b>Périmètre</b>	<p><b>Géographique</b> : France entière.</p> <p><b>Sectoriel</b> : ensemble de la filière logistique (CA et CP opérationnel et support).</p> <p><b>Champ</b> : secteur privé régime général, hors particuliers employeurs, plus estimation CP tous secteurs.</p>
<b>Période</b>	2019 et 2022 (URSSAF annuel 2019 et 2022 x ratios BTS millésimes 2020 et 2022)
<b>Source</b>	Agrégation de trois sources : URSSAF Open Data + BTS INSEE (DOI 2020 et 2022) + Etude AFILOG/Jonction 2024
<b>Méthode de comptage</b>	Agrégation des 6 composantes : voir formule ci-dessous.
<b>Hypothèses</b>	Cumul de toutes les hypothèses des indicateurs précédents : 50 % fret pour 5221Z et 5222Z, exclusion 5223Z, ratio support CA uniforme sur HZ, ratio de l'emploi support en CP fixe à 4 %, ratios BTS 2020 utilisés pour 2019.

### Méthode de calcul

**Indicateur de l'emploi logistique total** = total de l'emploi en CA opérationnel net transport et entreposage-manutention + total de l'emploi support en CA + total de l'emploi opérationnel en CP transport de marchandises et entreposage-manutention + total de l'emploi support en CP

### Tableaux de synthèse

**Fin 2019** (ratios BTS 2020 appliqués aux données URSSAF 2019)

Catégorie	Compte d'autrui	Compte propre	Total	% du total
Emploi dans le transport de marchandises (opérationnel)	465 868	231 192	<b>697 060</b>	48,9 %
Emploi dans les professions de l'entreposage et de la manutention (opérationnel)	98 630	455 195	<b>553 825</b>	38,8 %
Emploi support dans le transport de marchandises et les professions de l'entreposage et de la manutention	147 353 *	27 455	<b>174 808</b>	12,3 %
<b>Emploi logistique total (transport de marchandises et professions de l'entreposage et de la manutention)</b>	<b>711 852</b>	<b>713 842</b>	<b>1 425 693</b>	<b>100 %</b>
<b>% du total</b>	<b>49,9 %</b>	<b>50,1 %</b>		

\* L'emploi support en CA (147 353 emplois) est déjà compris dans le total URSSAF brut CA (711 852). Il est présenté séparément pour décrire la structure interne du compte d'autrui, sans s'ajouter au total.

#### Lecture du tableau

L'emploi logistique total en France est estimé à 1 425 693 emplois à fin 2019 dont environ 49,9 % relevant d'entreprises spécialisées dans la logistique (compte d'autrui) et 50,1 % d'entreprises exploitant leur logistique en interne (compte propre).

Ce total intègre deux traitements distincts : l'emploi support en compte d'autrui est une sous-décomposition du CA brut URSSAF (déjà inclus, présenté séparément) ; l'emploi support en compte propre est un effectif additionnel non capté par l'URSSAF (s'ajoute au total).

*Observatoire national de la logistique — Dictionnaire des indicateurs, mesure de l'emploi logistique en France*

Sources : URSSAF Open Data | Base Tous Salariés INSEE millésimes 2020 et 2022 | Etude AFILOG / Cabinet Jonction 2024

## Crédits & réalisation

### Réalisation

Corinne Blanquart  
Paul Vilain

### Sources :

Ce cahier a été élaboré à partir de données issues de sources publiques et professionnelles

### Contact :

Pour toute question ou demande d'information complémentaire

[paul.vilain@univ-eiffel.fr](mailto:paul.vilain@univ-eiffel.fr)